les jours de repos accidentel ; c'est là le moyen de vérifier si l'on a compté exactement.

Chaque fois que l'on inscrit le travail d'un jour sur la feuille du dépouillement on place à côté du mot indiquant l'objet qui a reçu le travail un petit trait oblique ou astérique pour indiquer que cet article est mentionné au dépouillement. J'ai figuré ces petits traits aux mots Avoine, Blé, Jean-Paul, Pommes de terre et Carottes du modèle du journal.

Le *dépouillement du travail des bœufs* s'opère de la même manière que celui des chevaux. Il en est de même du travail des employés, c'est-à-dire des domestiques à gages.

Le *dépouillement du travail des journaliers* est plus compliqué, et je conseille de le faire toutes les semaines. Il sera double. Dans le premier dépouillement on prendra pour base du groupement des travaux le compte ou le nom de chaque journalier; dans le second dépouillement on catégorisera les travaux d'après la nature des récoltes ou des objets auxquels ils ont été affectés.

1er *Dépouillement des journaliers du* 1er *au* 2 *mars.*

NOMS des ouvriers.	NOMBRE de jours.	PRIX de la journée.	TOTAL en argent.
		fr. c.	fr. c.
Augte Henriot.	2	1 25	2 50
Blangy.	2	1 »	2 »
Ricard.	2	1 10	2 20
Duval.	2	1 »	2 »
Celne Bordin.	2	» 75	1 50
Fre Camon.	2	» 75	1 50
Mle Colin.	2	» 70	1 40
Josne Croisé.	2	» 70	1 40
Cldne Evrard.	2	» 70	1 40
Jacques, jardinier.	1	1 50	1 50
	19		17 40

2e *Dépouillement des journaliers du* 1er *au* 2 *mars*

TITRES des comptes.	NOMBRE de jours.	PRIX de la journée.	TOTAL en argent.
		fr. c.	fr. c.
Avoine. Hersage.	2	1 25	2 50
P. de terre. Labour.	3	1 »	3 »
J.-Paul, charroi de bois.	1	1 10	1 10
Blé. Fumure.	5	divers.	3 00
Luzerne. Épierrage.	7	divers.	5 70
Ménage. Jardin.	1	1 50	1 50
Totaux. . .	19		17 40

Pour indiquer qu'un travail de journalier est porté au premier dépouillement on fait à gauche du trait qui souligne le nom de chaque journalier un second petit trait perpendiculaire au premier; pour indiquer que ce même travail est porté au second dépouillement on fait le même trait à droite. Ainsi lorsqu'on rencontrera dans le journal le nom [*Ricard* avec le trait à gauche, on saura que la journée de ce manœuvre est portée au premier dépouillement, mais pas au second; si on trouve ce même nom avec le trait à droite, *Ricard*], on saura que la journée est inscrite sur le second dépouillement, mais non au premier; enfin si les deux traits sont présens, [*Ricard*], la journée est portée sur les deux dépouillemens.

On pourrait suivant le degré d'importance des matières faire des dépouillemens pour la consommation du ménage, pour la consommation des animaux domestiques, etc. Mais ce n'est que dans les grandes tenues que ces dépouillemens sont indispensables. Nous avons indiqué trois catégories de comptes ou livres spéciaux. Nous allons donner quelques détails sur chacun d'eux.

Section IX. — *Comptes de culture.*

Ces comptes qu'on pourrait appeler *Comptes de spéculation ou financiers* concernent tous les objets qui, dans une exploitation rurale, sont exposés à des chances de pertes ou de bénéfices. Ils ne sont pas aussi nombreux qu'on pourrait se l'imaginer. Il y a bien un grand nombre de comptes qui subissent des pertes ou mieux des diminutions de valeur, par l'usure, par l'exercice, etc.; mais cette diminution de valeur ne doit pas légitimement leur être imputée. Les charrues, par exemple, les herses, les chariots dont la réunion forme le compte du mobilier s'usent et se détériorent continuellement; mais comme par eux-mêmes ils ne sont point la cause de cette détérioration qui doit être imputée au blé, à l'avoine, aux prés, etc., le compte mobilier ne supporte pas de pertes. La différence de valeur qui se trouve entre le premier et le second inventaire forme une somme qui est répartie entre les diverses récoltes, en proportion de leur étendue. Nous ne classerons donc point le compte de mobilier dans les comptes de culture. Les chevaux de travail, les bœufs de travail ont des comptes qui, comme celui du mobilier, ne font point partie de ceux dits de culture; car on peut considérer les animaux de travail comme un mobilier vivant: ainsi, la perte que pourraient éprouver ces comptes se répartirait aux récoltes; il en serait de même du bénéfice s'il s'en présentait.

Il ne faut pas confondre le bétail de vente avec le bétail travailleur. Le premier est le but de la spéculation; il rapporte du bénéfice ou de la perte; la seconde espèce de bétail n'est qu'un moyen, qu'un intermédiaire pour arriver à un autre but, et il ne prend aucune part dans les pertes ou les bénéfices.

Voici les principaux comptes de culture: *Avoine, Bergerie, Blé, Bœufs à l'engrais, Carottes, Fourrages en magasin, Féverolles, Grains en magasin, Luzerne, Orge, Pois, Pommes de terre, Prés, Sainfoin, Seigle, Lin, Chanvre, Vaches, Colza, Trèfle.*

Chacun de ces comptes occupe sur le cahier les deux pages en regard : le verso d'un feuillet et le recto du feuillet suivant; le côté